



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)



HARIS DECEMBRE 2024

N°15

Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

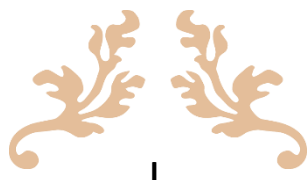
ISSN: 2709-5053

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°015 Décembre 2024

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Indexations internationales



<https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris>

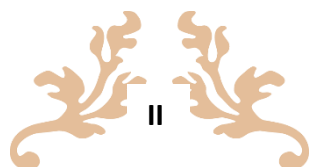


TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23388>

auréHAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412>



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :

Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES,
Université Félix Houphouët-
Boigny)

Directeur de Publication :

CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :

KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Coordonnateur de

Publication : SILUE Nahoua
Karim (Maitre-assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Maître-assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO

Zana (Maitre-Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Péleforo Gon Coulibaly, Côte
d'Ivoire),

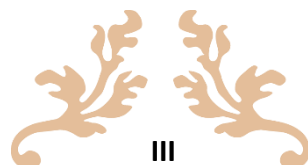
KPALE Boris Claver (Maitre-
Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou
Kouadio Sanguen (Assistant
Département de
Mathématique et
Informatique, Université
Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire
d'Histoire des Relations
Internationales, des Études
Stratégiques et Politiques
(LAHRIESPO), Université
Alassane OUATTARA)

Website : <http://www.revue-haris.org>

Courriels : cerriua01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com



Comité Scientifique

-M'BRA EKANZA Simon-Pierre, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-KOULIBALY Mamadou, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-Abdoulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Jean-Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-KOUI Théophile, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-Francis AKINDES, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-ALLADAYE Comlan Jérôme, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-SAADAOUI Ibrahim Muhammed, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

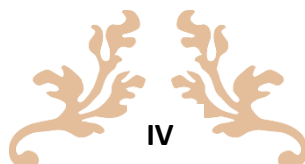
-Ousseynou Faye, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Samba Diakité, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-GBODJE Sékré Alphonse, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-AKROBOU Agba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-CAMARA Moritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

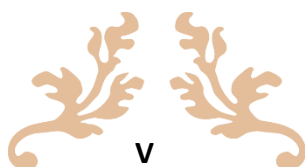
-GUESSAN Benoit, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-N'Guessan Mohamed, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

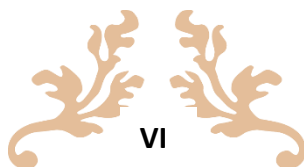
-GOLE Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-BAMBA Abdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Serges MEYE NDONG & Christian MESSE MBEGA

Les Représentations des enjeux géopolitiques de la libre circulation des personnes et des biens au sein de la CEMAC : Entre États favorables et États réfractaires.....8-24

ADONI Kpelé Hervé

Les accords entre la Côte d'Ivoire et la France : 1960 à 202025-32

Laurent N'dri KOUAKOU & Hermann Djékoua Ouapo

Analyse de la politique de résilience de l'Ecole ivoirienne de 2002 à 2016.....33-52

Eric Chrisostome N'DO

Penser l'idéal démocratique dans la société contemporaine53-67

Ouanidanga Emmanuel SILUÉ

Que peut le peuple dans une bataille où l'Etat s'en sort ensanglanté ? Regard philosophique sur le pouvoir populaire en contexte de recomposition géopolitique.....68-80

AKPABIE Adoté Akué & KOMBATE Matiéyendou

Fragment de réflexion sur la mortalité chez les personnes souffrantes de cancer au Togo.....81-95

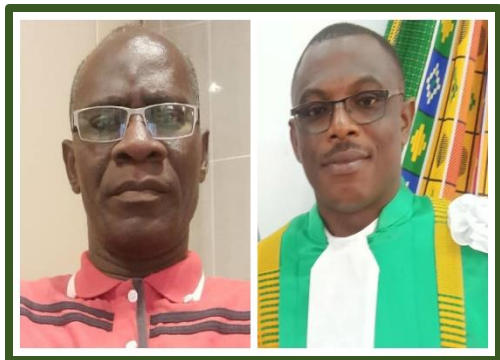
MBA MISSANG Frederick

La fête des cultures entre vivre ensemble et *Nation Branding* du Gabon96-113

Nahoua Karim SILUE & Foto Hervé ASSANVO

Engagement politique des femmes dans les organisations de masse sous le parti unique : Cas de l'Association des Femmes Ivoiriennes (1963-1990).....114-125





ANALYSE DE LA POLITIQUE DE RESILIENCE DE L'ECOLE IVOIRIENNE DE 2002 A 2016

Laurent N'dri KOUAKOU

Enseignant-Chercheur, Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, kouakoulaurent044@gmail.com

Hermann Djékoua Ouapo,

Docteur, Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, djekouahermann@gmail.com

Résumé

Comme certains pays africains, la Côte d'Ivoire a connu une instabilité politique qui a abouti au conflit armé de 2002. Axé sur des revendications d'ordre politiques, sociales et économiques, le conflit ivoirien a désorganisé le système éducatif. Les infrastructures d'enseignement primaire, secondaire et supérieur ont été utilisées à des fins militaires. Le conflit a entraîné le pillage des salles de classes, des salles des professeurs, des bureaux de l'administration scolaire et universitaire. Le présent article examine la problématique relative à la politique mise en place par la Côte d'Ivoire pour assurer la continuité de l'école en situation de conflit armé. Cette étude montre que le conflit armé qui a secoué la Côte d'Ivoire a créé un dysfonctionnement du système éducatif du pays. Nonobstant cette désorganisation, des actions ont été menées par l'Etat ivoirien pour la continuité de l'école.

Mots-clés : Éducation, conflit armé, résilience, Côte d'Ivoire

ABSTRACT

Like some African countries, Côte d'Ivoire experienced political instability which led to the armed conflict of 2002. Focused on political, social and economic demands, the Ivorian conflict disrupted the education system. Primary, secondary and higher education infrastructures have been used for military purposes. The conflict led to the looting of classrooms, staff rooms, and school and university administration offices. This article examines the issue relating to the policy put in place by Côte d'Ivoire to ensure the continuity of schools in situations of armed conflict. This study shows that the armed conflict which shook Côte d'Ivoire created a dysfunction in the country's education system. Notwithstanding this disorganization, actions have been taken by the Ivorian State for the continuity of the school in Côte d'Ivoire.

Keywords: Education, armed conflict, resilience, Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

L'éducation se présente comme étant l'ensemble de connaissances et de pratiques des usages, à savoir politesse et bonnes manières de la société. Selon Joseph K. (2005, p.16), « l'éducation est le logiciel de l'ordinateur central qui programme l'avenir des sociétés et une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et à la doter des outils d'une promotion optimale, enterre son propre avenir ». Ainsi, l'éducation devient un moyen d'épanouissement, de réalisation et d'acquisition d'instruction pour tout homme.

Depuis le Forum Mondial sur l'Éducation Pour Tous (EPT) tenu à Dakar en avril 2000¹, l'éducation d'urgence est devenue une question majeure car elle a été recommandée aux pays en guerre ou victimes des catastrophes naturelles. À travers cette recommandation, le Forum de Dakar comme le souligne E. Lanoue (2006, p.8), a fait de l'éducation d'urgence l'un des objectifs prioritaires en ce sens que :

L'éducation en situation d'urgence a pris forme en tant qu'action humanitaire de réponse immédiate aux conflits, au début des années 1990. Elle correspond à des programmes éducatifs spécifiques initiés en Bosnie, au Rwanda, en Somalie et au Soudan. Ces programmes d'assistance aux enfants dans les camps de réfugiés, à Dadaab (Nord Kenya) par exemple, ou aux enfants soldats au Congo, en Sierra Leone et au Liberia visent à permettre aux élèves victimes de guerre de reprendre le chemin de l'école.

S'inscrivant dans ce même ordre d'idée, C.H. Magali (2010, p.5) affirme :

Les objectifs de l'éducation d'urgence s'inscrivent dans un temps relativement long, à la croisée de deux processus. Le premier est lié à la construction sociale de l'éducation en sujet de préoccupation internationale et le second, à l'expansion de la normalisation croissante de la Côte d'Ivoire, sphère humanitaire.

La Côte d'Ivoire a connu des moments de troubles qui ont entraîné une instabilité. Et comme le souligne le rapport d'Amnesty International (2004) :

le coup d'État de 1999, qui a été le premier événement à troubler la paix depuis l'indépendance du pays, a fait place à deux années d'incertitude politique et économique. Puis, en septembre 2002, le soulèvement d'un groupe armé a abouti à la partition de facto du pays et au début de la guerre civile².

L'un des faits marquants de cette guerre est la partition du pays en deux, à savoir la zone gouvernementale qui comprend les villes des régions de l'Est et du Sud du pays et les villes du Centre, du Nord et de l'Ouest dénommées (zones CNO) sous le contrôle des forces nouvelles. Cette partition du pays a été l'un des facteurs du déséquilibre du système éducatif ivoirien.

L'éducation d'urgence a connu un point culminant en 2016 avec l'afflux des partenaires au développement comme la Banque mondiale, la Banque islamique de développement, pour le financement et la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation (ESPIG). Ces institutions ont été d'un appui dans le processus de relance de l'éducation en situation de crise en Côte d'Ivoire.

¹ Peppler-Barry ULRIKA, « Forum mondial sur l'éducation 2000 : rapport final », <http://www.ict-21.ch/com-ict/IMG/pdf/2000-2015-Unesco-EPT-232433f.pdf>, 15 janvier 2022.

² AMNESTY International, *Côte d'Ivoire*, 2004, <http://web.amnestv.org/report2003/civsummar-v-fra>, consultée le 16 novembre 2022 à 12h05.

À l'exemple de certains pays comme la République Démocratique du Congo, le Libéria et de la Sierra Léone, la Côte d'Ivoire, a adopté des mesures visant la continuité de l'école pendant la période de crise. Quelles sont les actions qui ont été menées par la Côte d'Ivoire pour la relance de l'école ?

Le présent article vise à examiner les effets induits de la crise ivoirienne sur les acteurs du système éducatif ainsi que les actions menées par la Côte d'Ivoire avec l'appui de certains partenaires pour assurer la continuité de l'école entre 2002 et 2016. Dans le cadre de cette étude, nous avons consultés des sources imprimées, des articles de presse, des travaux scientifiques et des sources orales.

En effet, cette documentation nous offre des informations sur l'école ivoirienne en période de conflit armé et plus particulièrement sur la stratégie mise en place par l'État ivoirien. Toutes ces données ont été confrontées entre elles afin de faire ressortir une analyse qualitative basée sur les faits. Ce qui nous permet de bâtir le travail autour de deux axes principaux ; il s'agit d'une part de montrer les effets induits de la guerre ivoirienne sur le système éducatif et d'autre part, les actions de l'État ivoirien pour la continuité de l'école.

1. LES EFFETS INDUITS DU CONFLIT IVOIRIEN SUR LES INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES

La guerre survenue en Côte d'Ivoire en 2002 a été marquée par la division du pays en deux parties. La première

portion regroupe les villes du centre, du nord et de l'ouest (zone CNO) et est placée sous le contrôle des Forces Nouvelles. Quant à la seconde, elle prend en compte les localités du pays sous le commandement des forces gouvernementales.

Elle est dite zone gouvernementale. Dans ces deux zones, les infrastructures éducatives ont été victimes des combats.

1.1. La désintégration des installations de l'enseignement primaire en zone Centre nord et Ouest (CNO)

Là où éclate une guerre, là débute la désorganisation du système éducatif. Cette théorie trouve son fondement à travers la crise ivoirienne. Ainsi, au nombre des infrastructures impactées par la guerre en zone Cno, nous avons les écoles primaires. À cet effet, Désiré Touzawin disait : « l'ensemble des écoles situées dans les zones contrôlées par les rebelles avaient été détruites.

Dans cette zone, les fenêtres de nos écoles, les portes, les rideaux des bureaux, les meubles, tout a été emporté³». Le tableau ci-dessus nous renseigne sur les écoles impactées dans les zones Centre nord et ouest.

³ Entretien Désiré TOUZAWIN, quartier Commerce, Man, 21 septembre 2021.

Tableau 1: La répartition des écoles primaires en zone Centre nord et Ouest de 2002-2011

Dren	Ecoles existantes	Ecoles fonctionnelles	Proportion en % d'écoles fonctionnelles	Ecoles non fonctionnelles	Proportion en % d'écoles non fonctionnelles
Bouaké	686	184	14,83	502	28,54
Korhogo	528	234	18,87	294	17
Man	583	292	23,54	291	16,54
Odiéné	475	60	5	415	23,60
Bouna	104	4	0,32	100	5,68
Daloa	130	21	1,70	109	6,20
Bondoukou	493	445	35,88	48	2,72
Total	2999	1240	100%	1759	100%

Source : Rocare, *Rapport d'activités DREN et Ong Ecole Pour Tous*, cité par Kouassi N'goran Rachel, 2015, p.164, réalisationOuapo

En effet, la direction régionale de Korhogo totalise 528 écoles dont 294 ont été détruites pendant la guerre. Quant à la direction régionale de Bouaké, 502 écoles primaires ont été vandalisées. Faisant partie de la zone, la direction régionale de Man a aussi vu ses écoles détruites. Comme le souligne R. Kouassi (2015, p.165), « dans la région de Man, sur un effectif de 583 écoles attendues pour la rentrée 2003, seulement 292 écoles étaient capables d'accueillir les apprenants.

Près de 291 écoles n'étaient pas en mesure de recevoir des élèves soit parce qu'elles étaient délabrées, détruites ou dans des zones à risques en proie à des combats ».

Les installations et équipements des écoles primaires de cette région ont été volés. Certains établissements sont devenus des camps militaires. Evoquant

la question de la militarisation des écoles, Marius Gueu affirme : « à l'ouest, nous avons énormément souffert de la crise. Tout a été détruit, y compris les écoles. A la faveur du retour de la paix, quand j'ai regagné mon village Gouagounople, c'est avec désolation et amertume que j'ai découvert l'état des bâtiments scolaires⁴».

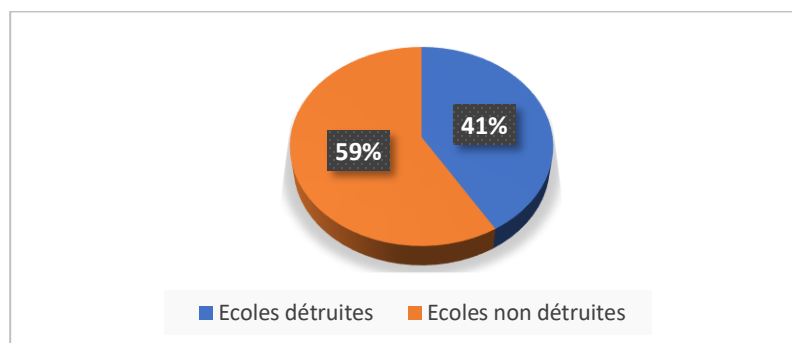
Comme la région de Man, celle de Bouna dans la partie nord-est de la Côte d'Ivoire, n'a pas été exemptée des combats. Ainsi, les institutions de cette région comme les établissements scolaires ont été pillées, les rendant ainsi non opérationnelles. Bien avant la guerre, la région de Bouna totalisait 104 écoles dont 100 établissements de base ont été détruits. Avec cette destruction, seuls 4 d'entre eux pouvaient recevoir les apprenants. La destruction des écoles est une violation du droit de l'enfant à l'éducation.

⁴ Entretien avec Marius OULAI, à Gouagounopleu, Sous-préfecture de Sangouiné, 30 septembre 2022.

Et au nombre des établissements primaires impactés par la crise de 2002, le groupe scolaire Angoua Tanoukro

dans la commune de Bouaké figure en bonne place.

Graphique 1: Proportion générale des écoles impactées et non touchées dans les zones Cno de 2002-2011



Source : Rocare, *Rapport d'activités DREN et Ong Ecole Pour Tous*, réalisation Ouapo, 2023

Le graphique 1 présente la proportion générale des écoles impactées et non touchées dans les zones Cno de 2002 à 2011. Les résultats montrent que plusieurs écoles ont été détruites dans les zones Cno de 2002 à 2003. Ainsi, à travers le graphique il ressort que 41% de celles-ci ont été détruites contre 59% qui n'ont subi aucun dommage. En somme, on note que les infrastructures scolaires n'ont pas été épargnées par la crise dans les zones Cno.

1.2. L'implication de la crise ivoirienne sur les installations de l'enseignement primaire en zone gouvernementale

Les écoles primaires situées dans la zone gouvernementale, n'ont pas été épargnées par la guerre. Les écoles primaires Adjamé Liberté 2, Ebrié et école Génie 2000, situées dans les circonscriptions de l'Inspection l'Enseignement Primaire (IEP) Adjamé 1 et Cocody 1, qui ont été touchées par des

obus. Evoquant les effets de la guerre ivoirienne sur les infrastructures éducatives, l'Ong Côte d'Ivoire Education Cluster (2011, p.6) dira : « une mine a été enterrée entre le camp militaire et l'école Adjamé Liberté 2. Le grand portail de cette école a été perforé de balles ».

À l'image des écoles primaires Adjamé Liberté 2 sis à Adjamé et l'école Génie 2000 située dans la commune de Cocody près du nouveau camp militaire Agban, a aussi été victime : « pendant le bombardement du camp militaire, des obus sont tombés dans notre école. Dans la guerre, l'occupation du terrain est d'une importance capitale car elle permet de prendre l'ascendance sur l'adversaire⁵».

En termes de pillage, toutes les installations sanitaires et les câbles électriques ont été volés. Quant aux tables-bancs et aux mobiliers de bureau, ils ont été saccagés, donc mis hors d'usage. En dehors de ce centre, l'Onu, dans l'un de ses rapports publiés en

⁵ Entretien avec un Gendarme ivoirien qui a voulu garder l'anonymat, le 25 novembre 2020, Abobo, Abidjan.

2007, soutient que les Fds ont occupé d'autres écoles :

enfants aux attaques éventuelles d'éléments armés⁶

L'armée ivoirienne s'était servie d'un centre de santé, d'une école primaire et d'un centre éducatif communautaire pour enfants à Grabou. En outre, les soldats avaient mis en place des points de contrôle à proximité de quatre écoles primaires à Touba, Ziriglo, Tao-Zeo et Keibly, exposant ainsi les

Tableau 2 : Les écoles primaires impactées dans la zone gouvernementale en Côte d'Ivoire de 2002-2011

DREN	Ecoles	Descriptions
Yopougon	-Ecole catholique Saint Pierre Niangon -Epp Pont Niangon -Epp Maca	Présence des Frci près de l'établissement.
	-Epp Siporex 4 -Epp Sicogi 7 -Epp Sicogi 6 -Epp Canal -EPP Sogefiha 6 -EPP Sicogi Termis -EPP Sicogi Antenne	Occupation + destruction faite par les Fds, Gpp et groupes d'autodéfense.
Attécoubé	-Epp Cité Flamboyant -Epp Gare –Sud	Occupation d'écoles par les forces d'autodéfense.
Abobo	-Epp Aboboté 1, Aboboté Annexe -Groupe scolaire Clauetcha 1 et 2.	Présence des Frci + pillage.
Adjamé	-Adjamé Liberté 2, Ebrié	Occupation + destruction faite par les Frci
	-Centre de formation professionnelle pour jeunes filles	Présence des Fds et des éléments du Gpp.

Source : Nos enquêtes réalisées en 2022

Le présent tableau nous renseigne sur l'ampleur des dégâts subis par les écoles primaires dans la zone gouvernementale. D'abord, dans la commune de Yopougon où nous avons deux types de militarisation. La première réside dans la proximité des camps militaires d'avec les écoles et la seconde

prend en compte l'occupation des établissements.

D'abord, la première forme. Bien que l'école catholique Saint Pierre Niangon et les écoles primaires publiques Niangon, Maca, Pont Niangon, n'aient pas été occupées par les forces armées, mais la proximité des camps

⁶ Conseil de Sécurité des Nations Unies, Groupe de travail du Conseil de Sécurité sur *les enfants*

et les conflits armés, Conclusions concernant la Côte d'Ivoire. S/2007/93 du 09 février 2007.

militaires, des barrages utilisés par les Frci, les Fds et les milices représentent une insécurité psychologique pour les élèves et l'ensemble de tous les acteurs du système éducatif des zones concernées.

Ensuite, le second mode. Il fait cas de l'occupation des écoles primaires publiques Siporex 4, Sicogi 7, Sicogi 6 et Canal par les Frci et les miliciens. L'occupation de ces écoles a entraîné leur dégradation. Enfin, nous avons les écoles primaires publiques Cité Flamboyant et Gare -Sud dans la commune d'Attécoubé qui ont servi de base aux Frci.

Photo 2 : Les Groupes scolaires Agnissankoi et Nord détruits lors de la guerre de 2002-2011



Source : Archives de la Radiodiffusion télévision ivoirienne 1, Journal télévisé de 13H, 18 septembre 2013

1.3. Les dommages des conflits armés sur l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire

Pays frontalier du Libéria, la Côte d'Ivoire n'est pas l'exception de conflit armé. Les événements survenus en septembre 2002 attestent ainsi l'idée selon laquelle l'ensemble des pays ouest-africains est fragile et instable. Ce conflit a impacté l'ensemble des institutions du pays, dont les universités. Créée par décret n°95/975 du 20 novembre 1995, l'université de Bouaké devient ainsi la deuxième institution universitaire publique de la Côte d'Ivoire.

Mais bien avant le décret de 1995, de 1992 à 1995, cette université était un centre universitaire rattaché à l'université de Cocody. Selon A. Soumahoro:

L'université de Bouaké à sa création comptait deux campus à savoir les campus 1 et 2. Cette université comprend 26 salles de travaux dirigés, soit 1200 places et 4 amphithéâtres, soit 13000 places. Le campus 2 quant à lui, totalise 30 salles de travaux dirigés, soit 15000 places et 6 amphithéâtres d'une capacité de 1690 places⁷.

Connue aujourd'hui sous l'appellation d'Université Alassane Ouattara⁸, cette institution depuis sa création a formé plusieurs cadres participant ainsi au développement de la Côte d'Ivoire. Mais, avec l'avènement de la guerre de 2002, ce temple du savoir a perdu son illustre d'antan. En effet, elle a été ravagée par les forces en présence.

Ainsi, au plus profond de la crise sociopolitique, les deux campus de l'université ont été pillés et saccagés. Le

⁷ Entretien avec Alice SOUMAHORO, Vice-présidente, chargé de la coopération internationale, Université Alassane OUATTARA, 29 août 2022, Bouaké.

⁸ Décret N°2012-984 du 10 octobre 2012 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Université de Bouaké.

campus 2 situé à l'entrée de Bouaké dans le sens Beoumi-Bouaké, outre le pillage, a servi de base aux Forces Nouvelles.

Les installations des deux restaurants ont été volées. Au rang des dommages subis par cette institution, la dévastation des bâtiments administratifs figure en bonne place. La destruction des procès-verbaux, des diplômes, des dossiers relatifs à la vie universitaire témoigne du pillage des bâtiments abritant l'administration sans oublier la bibliothèque :

Ceux qui ont attaqué notre université ne voulaient pas de notre bien. Ils ont tout emporté, même certains ouvrages. Figurez-vous que certains ouvrages de la bibliothèque se retrouvent sur les trottoirs. En octobre 2009, tandis que j'attendais un taxi pour Air France, mon regard a été attiré par l'étalage d'un vendeur. Grande fut ma surprise de voir l'ouvrage *L'horreur économique* de Viviane Forester avec le cachet de la bibliothèque de l'université. Je réalise qu'il s'agissait d'un des nombreux documents volés en faveur de la crise⁹.

Après dix années de fermeture, c'est en septembre 2012 que cette université a été ouverte sous l'appellation d'Université Alassane Ouattara en abrégé (UAO).

Outre l'université de Bouaké, celles d'Abobo-Adjamé et de Cocody, ont été aussi victimes de la guerre. Située sur la voie express entre les communes d'Adjamé et d'Abobo :

l'université d'Abobo-Adjamé a été créée en 1993, d'abord sous la forme d'une Unité de l'Enseignement Supérieur, avant de devenir totalement autonome en

1997. Le campus universitaire s'étend sur un site d'environ 50 hectares dans les anciens locaux de l'Ecole Nationale d'Agronomie. Il est situé entre les communes d'Abobo à l'est et d'Adjamé¹⁰.

Cette université a été transformée en champ de bataille. Avec l'intensité des combats, certains de ses bâtiments ont été brûlés et d'autres pillés. Parlant des dégâts de la crise sur l'université d'Abobo-Adjamé, un ex-gendarme qui a bien voulu que nous l'inscrivions sous le couvert de l'anonymat, disait :

Pendant la bataille d'Abidjan, l'Université d'Abobo-Adjamé a été un point stratégique. Au regard de sa situation géographique, l'occuper représentait une avancée notable. Nous, dans notre logique, il n'était pas question d'en faire un poste avancé. Mais au regard de l'évolution sur le terrain, nous nous sommes rendu compte de ce que bien avant la bataille d'Abidjan proprement dite, les locaux de cette université [Abobo-Adjamé] étaient déjà infiltrés par les forces ennemies, car c'est justement au niveau de l'université et de Filtisac que nous avons perdu nos premiers hommes. Notre riposte ne s'est pas fait attendre car il s'agissait de les déloger de cet endroit. C'est ainsi qu'elle a été transformée en champ de bataille. Instruit aux règles de la guerre, notre commandement supérieur savait qu'il était fortement interdit d'occuper les locaux d'une école, d'une université et même d'un hôpital en période de conflit armé, mais, c'est à notre corps défendant que nous nous sommes installés dans les locaux de l'université d'Abobo-Adjamé. C'est donc, pour nous, une légitime

⁹ Notre informateur a décidé de garder l'anonymat pour diverses raisons

¹⁰ Ambassade de France en Côte d'Ivoire, « Fiche Côte d'Ivoire »,

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Cote_d_ivoire-fevrier2013_cle4a4c13.pdf, consulté le 16 mars 2021 à 18h20.

défense de prendre cette université pour freiner leur avancée¹¹.

Photo 3: Présence des soldats Fanci dans l'enceinte de l'Université d'Abobo-Adjamé en 2011



Source : Archives de la RTI 1, Journal télévisé de 20h du 4 juin 2011

Ces images montrent des éléments des Forces de défense et de sécurité (FDS) en faction dans l'enceinte de l'Université Abobo Adjamé. La première image située à gauche montre des parapets, à savoir des sacs remplis de sable. Ces parapets servent de protection et de ligne d'observation aux soldats. Sur la deuxième photo à droite, des soldats sont assis sous l'arbre près du bâtiment abritant les services de la scolarité.

Ces clichés attestent de ce que l'Université d'Abobo Adjamé a été le théâtre des combats lors de la guerre en Côte d'Ivoire. S'inscrivant dans cette même logique, Serge Dago, agent de bureau dans cette université disait :

Après la bataille d'Abidjan et surtout les actions du commando invisible, le point culminant de ces attaques étaient les affrontements des 13 et 14 mars 2011 entre les forces gouvernementales et les

rebelles. Avec toutes ces attaques, il s'en est suivi l'occupation de cette université par les Fds. En faveur des travaux de réhabilitation, nous n'avons que nos yeux pour constater le désastre. En effet, il ne reste que des cendres dans les bureaux, aucun papier n'est en état, tout a brûlé. Le service informatique où se trouve toute la mémoire électronique de notre université n'est qu'un amas de débris. Ces lieux, à la vue, ont été attaqués, avec des armes lourdes incendiaires. Le service scolarité a été détruit. C'est en ce lieu que nous stockons toute la documentation, et les archives des étudiants et celles de l'institution. En ces lieux, rien n'a été épargné, tout a brûlé intégralement. Les murs étaient sur le point de s'écrouler. Nous avons trouvé sur place des soldats du 1^{er} Bataillon et du Bataillon blindé, qui avaient transformé les locaux de l'université en un camp militaire. Au regard de l'ampleur des dégâts, je peux soutenir que l'Université, de par ses points sensibles, a été détruite à 70 %¹².

Photo 4 : Destruction du bâtiment abritant les services de la scolarité de l'Université d'Abobo-Adjamé en 2011



Université Abobo-Adjamé, 07 janvier 2022, Adjamé.

¹¹ Notre informateur a décidé de garder l'anonymat pour diverses raisons.

¹² Entretien avec Serge DAGO, Agent de bureau, Université Nagui Abrogoua, ex-

Source : Radiodiffusion Télévision Ivoirienne, *Journal télévisé de 20h du 5 juin 2011*



Source : *Archives de la RTI 1, Journal télévisé de 20h du 4 juin 2011*

La photo 4 rend compte des dégâts causés par les obus sur les installations physiques de l'Université Abobo Adjamé. La première image à gauche montre une vue extérieure de la scolarité centrale détruite par un incendie provenant d'un lance-roquette. La photo à droite montre l'intérieur du bâtiment de la scolarité. Il résulte de l'analyse de la photo 3 que l'Université Abobo Adjamé a été militarisée. Outre l'université d'Abobo-Adjamé, les cités universitaires d'Abobo, Cité Rouge, Mermoz, Vridi, Port-Bouet, Williamsville, ont été pillées et occupées par les forces en présence dans la guerre de Côte d'Ivoire. Comme le montrent les photos ci-dessous.

Photo 5 : Les cités universitaire de Vridi et d'Abobo lors de la bataille d'Abidjan en 2011



¹³Entretien avec WILSON SEKA, médecin en service au district sanitaire de Béoumi, Béoumi, 10 septembre 2021.

Convenant avec S. Freud (1971, p.20), nous disons que le traumatisme est : « toutes excitations externes assez fortes pour faire effraction dans la vie psychique du sujet. Il est donc un choc émotionnel important, généralement lié à une situation où une personne ou un groupe de personnes a senti sa vie en danger et qui met en péril son équilibre psychique. Bien que le traumatisme ne soit pas l'unique conséquence de la guerre sur les civils, il est le plus répandu. C'est pourquoi Wilson Seka dira que :

Le traumatisme est un dommage physique subi par un corps humain lorsqu'il est brutalement soumis à des quantités d'énergie mécanique, thermique, chimique, rayonnée qui dépassent le seuil de tolérance physiologique ou privé d'un ou plusieurs éléments vitaux, oxygène, chaleur. Par traumatisme, il faut entendre à la fois l'événement, accident et ses atteintes psychologiques ou corporelles éventuelles. Nous avons les traumatismes intentionnels qui sont causés par des actes de violence envers autrui à savoir les agressions, homicides, faits de guerre et par des actes de violence tournés contre soi-même qui peuvent être des mutilations ou tentatives de suicide. Outre cette première catégorie, il y a ceux que nous appelons les traumatismes non intentionnels qui sont provoqués par des événements non-induits par les personnes, à savoir les traumatismes de la route, traumatismes liés au sport et traumatismes dans le cadre du travail¹³.

Le traumatisme, en tant que conséquences émotionnelles pénibles que peut entraîner le fait de vivre un événement éprouvant chez un être vivant, était visible chez les parents d'élèves réfugiés. Selon Marius Kouassi : « la plupart des réfugiés ivoiriens étaient traumatisés. Certains d'entre eux déliraient. Il fallait comprendre que ce qu'ils vivaient du fait des atrocités qu'ils avaient vécues. Face à cette situation, le dynamisme et le professionnalisme de nos psychologues ont été salutaires¹⁴ ».

Pour échapper aux massacres, certains d'entre eux ont parcouru plusieurs kilomètres dans l'espoir de trouver refuge dans une zone sécurisée. Les propos de Edwige Yao Kra en disent long :

C'est un mardi matin que tout a commencé. Ils [les belligérants] ont tiré toute la journée. Il y a eu plusieurs dégâts au point où nous avons nommé ce jour notre Mardi Noir. Au milieu des tirs, mes enfants et moi avons pris le risque de quitter Bouaké. Ainsi, nous avons marché de Bouaké à Moronoublé pour atteindre Didiévi puis Yamoussoukro. Bien que je fuie la guerre, ma plus grande peur venait de l'état de santé de ma fille Yasmina de 14 ans. Ayant marché de Bouaké à Moronoublé, elle avait les pieds enflés et faisait la fièvre. Face à cette situation, mon unique souhait était de vite parvenir à Yamoussoukro pour lui trouver un hôpital¹⁵.

Ils sont nombreux à avoir fui les zones de combats pour des lieux sécurisés. Le faisant, les parents d'élèves bravent ainsi les difficultés au risque de leur vie et celle de leurs progénitures. À l'image d'Edwige, Olga

Guidy, mère de trois enfants dont deux étaient en classe de seconde et un en classe de quatrième au Lycée Moderne de Toulepleu, figure au nombre des réfugiés :

En 2002, nous étions à Danané. Le jour du déclenchement de la guerre dans notre ville, j'étais à la maison avec mes enfants quand les tirs ont commencé. Il était 2h du matin. Les combats ont débuté à 2 heures du matin jusqu'à 10h. C'est sur l'insistance de mon frère que nous avons pris la décision de quitter Danané. Nous avons passé notre première nuit de déplacés de guerre à Zounguiné avant de nous rendre au Libéria où nous avons été accueillis par mon petit frère Guidy Landry, agent humanitaire. Psychologiquement, j'en ai souffert¹⁶.

Le conflit armé qui a secoué la Côte d'Ivoire a créé un dysfonctionnement du système éducatif du pays. Nonobstant cette désorganisation, des actions ont été menées par l'Etat de Côte d'Ivoire pour la continuité de l'école.

2.LA RELANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF IVOIRIEN

Le conflit armé survenu en Côte d'Ivoire le 19 septembre 2002, a engendré la division du pays en deux parties. Cette guerre, en plus de consacrer la bipartition du pays, a impacté le système éducatif du pays. Convaincu de ce qu'en période de conflit armé, l'éducation ne doit pas être interrompue, plusieurs initiatives ont été entreprises afin de permettre aux élèves de cette zone de reprendre le chemin des classes.

¹⁴ Entretien avec Marius KOUASSI, Guiglo, juillet 2022.

¹⁵ Entretien avec Edwige Yao Kra, 2 août 2021, Yopougon, Abidjan.

¹⁶ Entretien avec Olga GUIDY, Toulepleu, 15 août 2022.

Au nombre de ces mesures, nous avons l'intervention des enseignants bénévoles, l'action de l'État ivoirien et l'implication des organismes internationaux.

2.1. L'implication des enseignants bénévoles et du gouvernement ivoirien dans le processus de la continuité de l'éducation dans les zones Centre Nord et Ouest

L'un des faits les plus marquants de la guerre ivoirienne sur l'institution scolaire a été l'avènement d'un nouveau type d'enseignant à savoir, les enseignants bénévoles. Les bénévoles sont des personnes qui lors de la guerre ayant constatés l'absence des enseignants titulaires, ont décidés de dispenser les cours aux élèves restés en zone conflictuelle. La continuité de l'école dans les zones sous contrôle des forces nouvelles était l'initiative des bénévoles. S'inscrivant dans cet ordre d'idée, Jean Philippe Adiko un ex enseignant volontaire souligne que :

La reprise de l'école dans les zones centre nord-ouest, venait de certains directeurs d'écoles restés sur place. La guerre n'était pas finie, nous étions dans une situation d'accalmie. Ainsi, dans leur volonté de sauver l'école dans leur zone, ils [directeurs d'école] réunissaient leurs élèves dans les classes pour les cours¹⁷.

En dehors des directeurs, d'autres acteurs clés de l'éducation ont aussi contribué à la politique de la résilience dans les zones sous contrôle des forces nouvelles :

Dans le cadre du maintien ou de la survie de l'école à Bouaké, à Man, disons dans l'ensemble des villes contrôlées par les forces nouvelles,

l'apport des enseignants titulaires, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs à la retraite restés sur place a été très remarquable¹⁸.

Dans les zones centre nord-ouest, il était difficile en l'absence des gestionnaires des écoles d'élaborer et de respecter un chronogramme des activités d'enseignement, de le suivre et de le contrôler. C'est en janvier 2003 que l'initiative de la relance éducative en zone Centre nord ouest a débuté. Mais, elle a connu des perturbations à cause de la reprise des combats. Ainsi, à la question de savoir quel était le programme suivi, Jean Philippe Adiko renchérit en ces termes :

Dans cette condition de guerre où les enfants, du moins, ceux qui sont restés sur place ont tout oublié, il fallait mettre en place d'autres stratégies, ainsi, dans les premiers mois, nous avons procédé à une révision générale avant d'adapter le programme à la situation de crise. Pour ce faire, nous avons choisi un certain nombre de cours que nous avons dispensés¹⁹.

La reprise des cours dans ces zones vise à permettre aux enfants restés dans cette partie de la Côte d'Ivoire de ne pas interrompre leur processus de formation afin de ne pas sombrer dans la drogue. Une telle action de grande envergure nécessite une organisation. Les enseignants bénévoles à savoir les directeurs d'écoles à la retraite, des jeunes diplômés sans emploi et certains enseignants restés sur place, tous s'adaptaient à la situation qui s'offrait à eux.

¹⁷ Entretien avec Jean Philippe ADIKO, ex enseignant volontaire, Danané, 20 septembre 2021.

¹⁸ Entretien avec Marius COULIBALY, ex enseignant volontaire, Danané, 20 septembre 2021

¹⁹ Entretien avec Jean Philippe ADIKO

Au regard des avancées notables dans le processus de normalisation du pays, l'État ivoirien a opté pour le redéploiement de l'administration dans les zones sous contrôle des forces nouvelles et l'organisation des examens dans les zones sous contrôles des Forces nouvelles.

2.2. L'organisation des examens dans les zones Centre Nord et Ouest

En vue de permettre la continuité de l'école dans les centre nord-ouest, l'Etat de Côte d'Ivoire à travers le ministère de l'éducation nationale a organisé des examens. C'est à juste titre que Michel Amani N'guessan affirme :

L'organisation par le Ministère de l'Éducation Nationale, des examens scolaires nationaux en février 2004, immédiatement suivis de la rentrée au titre de l'année scolaire 2003-2004, a permis la reprise des activités scolaires. La nomination d'une administration minimum dans chacune des régions de Bouaké, Korhogo, Man et Odienné a aussi suivi. Nous avons aussi procédé au redéploiement des personnels d'encadrement et des enseignants, accompagnés du paiement de primes d'incitation. Les divers appuis des partenaires techniques et financiers ont été des mesures qui ont contribué à renforcer la relation de confiance entre l'école et les communautés à la base. Précisons que les épreuves de février 2004 sont des examens officiels, dont le but est de permettre aux élèves des zones CNO d'obtenir le Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE), le Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC) et le Baccalauréat comme leurs

camarades des zones gouvernementales²⁰.

Au total, ce sont 417.688 enfants qui ont été scolarisés dans les Directions Régionales de Man, Odienné, Korhogo et Bouaké. Malgré le retour des enseignants volontaires, l'insuffisance de personnel enseignant demeurerait. Ainsi, pour résoudre ce problème, les communautés locales ont pris la responsabilité de recruter des enseignants volontaires au début de l'année scolaire en février et mars 2004.

La guerre ivoirienne est à la base de la destruction des nombreuses infrastructures scolaires et universitaires. Face à cette situation, le gouvernement ivoirien, en plus de l'organisation des examens, comme le souligne Michel Amani, a aussi procédé à la construction des cantines scolaires : « là où il n'y'a pas de cantines scolaires, avec l'appui des partenaires, nous allons créer les cantines²¹ ».

Les mesures d'accompagnement de l'État sont au-delà de l'aspect nutritionnel. En effet, nombreux sont les élèves et étudiants ivoiriens qui, fuyant la guerre, ont abandonné à leurs sacs, livres, cahiers, uniformes scolaires, tout ce dont un élève et un étudiant peut avoir recours pour ses études. Ainsi, l'État ivoirien, dans la politique de relance du système éducatif, a apporté assistance aux acteurs de l'éducation.

À cet effet, l'État a offert des livres, des sacs, aux élèves du primaire, du secondaire ainsi qu'aux étudiants déplacés : « l'État a offert des livres, des cahiers aux élèves du secondaire, des kits d'installation aux étudiants ainsi qu'une indemnité de 50.000F CFA par mois à 11 259 enseignants²² ».

²⁰ Michel Amani N'GUESSAN, ex-Ministre de l'Éducation nationale, *Journal télévisé de 20H, RTI 1* du 01 décembre 2002.

²¹ Michel Amani N'GUESSAN, ex-Ministre de l'Éducation nationale, *Journal télévisé de 20H, RTI 1* du 03 décembre 2002

²² Michel Amani N'GUESSAN, ex-Ministre de l'Éducation nationale, *Journal télévisé de 20H, RTI 1*, du 03 décembre 2002.

Au regard de cette situation, la volonté des partenaires au développement à soutenir les efforts de l'État ivoirien dans le processus de la relance de l'école après la guerre, a été d'un apport indéniable. Les actions conjuguées du gouvernement, des communautés à la base, de la société civile et des partenaires techniques au développement, ont permis le fonctionnement du système scolaire.

La rentrée scolaire 2003-2004 en zones gouvernementales a été confrontée à une demande sociale d'éducation qui dépassait les capacités d'accueil des structures du fait de la fermeture des écoles de relais qui ont accueilli les enfants déplacés en 2002-2003 :

L'une des conséquences de l'écart entre l'offre et la demande d'éducation a été la prise en charge tardive d'un effectif de 3490 élèves du secondaire dans des écoles dites de sauvegarde, ouvertes en mai, soit sept mois après la rentrée officielle d'octobre 2003, notamment à Daloa, Yamoussoukro et Abidjan. Au total, ce sont environ 2 millions d'enfants encadrés par 20 000 enseignants qui ont fréquenté les écoles primaires au cours de l'année scolaire 2003-2004 dans les zones gouvernementales²³.

À Abidjan, plusieurs écoles ont été détruites, affectant ainsi des milliers d'enfants. D'autres problèmes tels que, le manque de livres, de fournitures scolaires, l'augmentation du nombre d'élèves et du personnel administratif et surtout l'insuffisance des capacités d'accueil ont été des difficultés dans le processus de relance de l'école en zone gouvernementale.

Face au dysfonctionnement causé par la guerre, il était nécessaire de

tout mettre en œuvre pour que l'école reprenne son droit sur toute l'étendue du territoire national. À cet effet, des actions ont été menées dans les villes sous le contrôle du gouvernement ivoirien.

2.3. L'apport des institutions internationales dans la relance de l'école en Côte d'Ivoire

Dans le but de permettre aux élèves venus des villes occupées, l'État ivoirien a procédé à la création des écoles relais dans la zone placée sous son contrôle. La création des écoles relais dans les zones gouvernementales traduit la volonté du gouvernement ivoirien d'assurer la continuité de l'éducation dans la zone sous son contrôle. Ils étaient nombreux les élèves, les enseignants, les éducateurs, et autres acteurs à avoir quitté leurs localités pour la zone gouvernementale.

Face à cet afflux massif des acteurs du système éducatif, le ministère de l'éducation a pris des initiatives, dont entre autres, l'ouverture des écoles de relais, la double vacation, le redéploiement du personnel éducatif et la délocalisation des écoles et universités publiques de Côte d'Ivoire.

Ainsi, au titre des années scolaires 2003-2004 et 2004-2005, des écoles de relais ou écoles de sauvegarde ont été créées dans l'enseignement primaire et secondaire. La création de ces établissements avait pour but de permettre l'augmentation circonstancielle de l'offre éducative au Sud et d'absorber une partie des élèves déplacés :

Des structures ont été créées pour permettre aux élèves issus des zones assiégées de poursuivre l'école en zone gouvernementale. Ainsi, les classes et écoles relais ont permis la 2^e rentrée de l'année

²³ Michel Amani N'GUESSAN, ex-Ministre de l'Éducation nationale, Journal télévisé de 20H, RTI 1, du 02 décembre 2002.

scolaire 2002-2003, du lundi 6 janvier 2003 au mercredi 6 août 2003. Cette volonté gouvernementale a été matérialisée par la décision n°094 du 06 Mars 2003 portant création des établissements relais. Les écoles qui ont servi d'établissement d'accueil des écoles relais durant le conflit ont pu recevoir les élèves et le personnel déplacés des écoles des zones Cno vers les écoles de la zone gouvernementale. Ainsi, au total 75 écoles de relais, soit 516 classes, ont été créées au cycle primaire dont 295 classes à Abidjan. 64 établissements de relais ont été créés au secondaire, soit 1142 classes dont 605 à Abidjan. Elles ont fonctionné selon le principe suivant : deux écoles occupent par alternance le même espace scolaire (infrastructures et équipements) pour assurer la formation des élèves. Cela consistait en une école pour les élèves non déplacés et une autre pour les élèves déplacés. C'est ainsi que dans les écoles relais le personnel et les élèves étaient tous des déplacés de guerre²⁴.

Du fait de l'insuffisance des capacités d'accueil des structures, les élèves déplacés de guerre partageaient les mêmes classes avec les autres élèves :

Mon père Abaka Sombo Joseph était en fonction à Côte d'Ivoire Télécom à Bouaké, mes frères et moi étions tous inscrits au Lycée Djibona de Bouaké. Suite à l'éclatement de la guerre, nous avons trouvé refuge à Yopougon, Abidjan, puis à Memni, notre village natal. Quand mon père a été redéployé à Adzopé, mes trois frères et deux sœurs, nous avons été affectés par l'État au Lycée relais d'Adzopé sis dans les locaux du

Lycée Moderne d'Adzopé. En effet, nous, les élèves venus des zones autrefois assiégées, partagions les salles de classes avec nos camarades du même lycée. Il y avait des jours où nous venions le matin ou le soir. N'étant pas habitué à ce rythme, l'adaptation était difficile. Mais avec le soutien des amis, des parents et de certains professeurs, nous avons surmonté les difficultés²⁵.

En dehors de la décision n°094 du 06 Mars 2003 portant création des établissements relais, nous avons aussi les décisions n°073, 074 et 077 du 10 Février 2003 définissant les établissements relais qui rythment l'année scolaire à travers la fixation des dates de congés, de vacances, des compositions et des examens à grand tirage.

Outre cela, s'ajoutent les décisions portant mutation provisoire du personnel de direction à savoir des inspecteurs de l'enseignement primaire (IEP), des directeurs de Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP), des Proviseurs, des Directeurs régionaux de l'éducation nationale (DREN), des Directeurs départementaux de l'éducation nationale, des enseignants et des éducateurs. En vue d'assurer le bon fonctionnement des écoles et lycées relais, le ministère de l'éducation nationale a signé la note de service N/Réf : 2317/MEN/CAB du 06 mars 2003. Le tableau 4 indique la répartition des écoles relais et des effectifs des classes au sein des écoles.

²⁴ Entretien avec Patrice Apah COULIBALY, Directeur régionale de l'éducation nationale Abidjan 3, Abidjan, 20 juin 2023.

²⁵ Entretien avec Prisca Sombo ABAKA, ex-élève déplacé de guerre, Adzopé, 26 mars 2021.

Tableau 3: Répartition nationale des écoles et de classes relais en zone gouvernementale en 2003

DREN	Ecole relais	Proportion en %	Classes dans les écoles relais	Proportion en %
Abidjan	44	57,90	295	53,63
Daloa	6	7,90	38	6,90
Dimbokro	4	5,26	27	4,90
Yamoussoukro	21	27,63	156	28,36
Adzopé	1	1,31	40	7,27
Total	76	100	550	100

Source : Archives de la direction des lycées et collèges, 2003

Dans les écoles relais créées pour accueillir les élèves déplacés, celles situées à Abidjan disposaient d'une capacité de 295 classes réparties dans 44 écoles relais. Cela représente environ 58,7 % des effectifs des écoles relais dans toute la zone gouvernementale. Ensuite, vient la Dren de Yamoussoukro avec 21 écoles de relais créées pour un ensemble de classes disponibles de 156 classes, soit environ 28 % des écoles de relais. Dans le Dren de Dimbokro, il a été mis en place 27 classes de relais au sein de 4 écoles de relais, soit 5,33 %. Et, la Dren de Daloa, reçoit-elle 38 classes au sein de 6 écoles relais avec environ 8 % des effectifs des écoles de relais. Les Dren d'Abengourou, de San Pedro et de

Bondoukou n'ont pas reçu d'écoles de relais durant la seconde rentrée scolaire dans l'enseignement primaire.

Le conflit armé, survenu en Côte d'Ivoire le 19 septembre 2002, a engendré la division du pays en deux parties. En effet, affaibli par la guerre, le système éducatif ivoirien avait besoin de l'appui des partenaires pour sa relance. Au regard de ce qui précède, le Programme pour le développement (PNUD) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont apporté un appui à l'Etat de Côte d'Ivoire. Ainsi, le PAM a apporté assistance aux écoles à travers la construction et la réhabilitation des cantines scolaires dans la zone sous contrôle des Forces Nouvelles.

Tableau 4 : Le nombre de cantines construites ou réhabilitées par PAM 2004-2005

DREN	Nombre de cantines réhabilités	Nombre de cantines	Proportion en %
Guiglo	342	342	100
Bouaké	512	450	88
Odienné	415	320	77
Danané	340	315	92
Man	300	220	73
Bouna	50	12	24
Korhogo	200	166	83
Bloléquin	40	15	37
Total	2399	1 840	

Source : Archives de la Dren de Man

Le présent tableau renseigne sur le nombre des cantines scolaires construites ou réhabilitées par le PAM. Le Centre représenté par la direction régionale de Bouaké a bénéficié des actions du PAM. Sur un total de 1 840 cantines scolaires, 450 y ont été réalisées, soit 24%. Le Nord, représenté par les villes de Korhogo, Bouna et d'Odienné, a bénéficié de 498 cantines, soit 27%. Quant à l'Ouest, c'est au total 892 cantines qui ont été mises à la

disposition des élèves, soit 49 % des infrastructures.

Le Programme pour le développement (PNUD) a accompagné la Côte d'Ivoire dans sa politique de résilience de l'école. Ainsi, des kits scolaires et des matériels didactiques ont été offerts aux acteurs du système éducatif ivoirien résidents dans les zones CNO.

Tableau 5: La répartition des kits scolaires distribués par le Programme des Nations Unies pour le développement en 2005

Dren	Primaire			Secondaire		
	Kits du primaire	Pourcentage	Matériels didactiques aux enseignants	Pourcentage	Matériels didactiques aux enseignants	Pourcentage
Man	72470	21	1449	20,7	177	14,73
Odienné	60273	17,22	1205	17,21	170	14,15
Korhogo	93279	26,65	1866	27	395	33
Bouaké	123978	35,42	2480	35,42	459	38,21
Total	350.000	100%	7.000	100%	1201	100%

Source : DREN Bouaké 1, cité par le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Onu session Côte d'Ivoire, *Situation de l'école en 2005 dans les zones sous contrôle des forces Nouvelles*, p.12.

Le tableau 2 permet de savoir qu'en termes de répartition des kits scolaires et de matériels didactiques, la Direction régionale de l'éducation nationale (DREN) de Bouaké est celle qui a le taux de pourcentage le plus élevé avec 35,42 %. Au secondaire, sur 1 201 matériels didactiques, 459 ont été offerts aux enseignants de la Dren de Bouaké, soit 38,21 % des dons. Après Bouaké, suit le Dren de Man. Dans cette région, sur 350.000 kits scolaires, 72470 ont été distribués aux écoliers, soit 21 %. Les instituteurs ont bénéficié d'un total de 1449 matériels didactiques, ce qui représente 20,7 %.

Au niveau secondaire, ce sont 177 matériels didactiques, soit 14,73 %. Outre, les institutions onusiennes, l'apport des enseignants bénévoles a été important dans la relance de l'éducation ivoirienne. Le PAM et le PNUD, le système éducatif ivoirien a bénéficié du soutien des partenaires bilatéraux comme le Japon, la France et bien d'autres.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il convient de retenir que le conflit armé ivoirien a entraîné une désorganisation du système éducatif. En Côte d'Ivoire, des écoles et des universités ont été détruites, d'autres pillées et occupées par les factions armées. Ne pouvant rester insensibles au phénomène, la Côte d'Ivoire avec l'appui des organismes internationaux a mené des actions pour la relance de l'école.

L'État ivoirien a favorisé la réouverture progressive des établissements et l'organisation des examens nationaux dans les villes du pays contrôlées par les forces nouvelles. Dans la continuité des actions allant dans le même sens de la résilience. Au nombre de ces mesures, l'école obligatoire et gratuite, la distribution des fournitures scolaires, la délocalisation et la réhabilitation des infrastructures scolaires et universitaires.

La volonté politique de la Côte d'Ivoire a été soutenue par plusieurs partenaires. Leur implication a été salutaire dans la mise en œuvre de cette résilience.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources Orales

N° ordre	Nom et Prénoms	Qualité	Date et lieu d'entretien	Thème abordé
1	ABAKA Sombo Prisca	ex-élève déplacé de guerre	26 mars 2021 à Adzopé	L'éducation des élèves déplacés de guerre/50mn
2	ADIKO Jean Philippe	ex enseignant volontaire	20 septembre 2021 à Danané	L'implication des enseignants volontaires dans le système éducatif ivoirien/ 1h10minutes
3	COULIBALY Marius	ex enseignant volontaire	20 septembre 2021 à Danané	L'engagement des enseignants volontaires pour la reprise de l'école en zone Cno / 1h
4	COULIBALY Patrice Apah	Ex-Directeur régionale de l'éducation nationale Abidjan 3	20 juin 2023 à Abidjan	la politique de résilience en zone gouvernementale/50mn
5	GUEU Hervé 45ans	Enseignant de Mathématiques à la retraite	30 juin 2024 à Man	La mise en place des écoles relais en zone gouvernementales
6	KOUADIO Ange Aya	Institutrice à l'IEP Daloa 1	28 mars 2021 à Abidjan	L'adaptation de l'école en zone gouvernementale/ 50 mn
7	KOUADIO Richard,	ex étudiant à l'Université de Cocody	4 janvier 2021 à Yopougon	L'adaptation de l'école en zone gouvernementale/ 50 mn
9	SOUMAHORO Sékou 40ans	ex-étudiant en Géographie	4 janvier 2021 à Abidjan	Les acteurs éducatifs face à l'insécurité/50mn
10	TRAORE Ibrahim 35ans	ex enseignant volontaire	10 septembre 2021 à Bouaké	L'adaptation de l'école en zone gouvernementale/ 50 mn

Bibliographie

AKA N'GUESSAN Flaubert Koukougnon, « Les efforts d'adaptation des systèmes éducatifs nationaux face aux incidences de la guerre : cas des établissements de relais en Côte d'Ivoire avec référence particulière au Libéria et à la Somalie », article disponible sur <http://www.inrp.fr/biennale/8biennale/contrib/longue/362.pdf>, consulté le 12 avril 2021.

AMNESTY International, *Côte d'Ivoire*, 2004, <http://web.amnestv.org/report2003/civsummarv-fra>, consultée le 16 novembre 2022 à 12h05.

BARSTAD Kristin, Conseillère au Comité International de la Croix Rouge, dans une interview en date du 06 décembre 2007, www.icrc.org, consulté en ligne le 10 avril 2021.

Code de travail ivoirien, article 31 alinéa 2, Loi n° 2015-532 du 20 juillet 2015, p.31.

KI-ZERBO Joseph, *Eduquer ou périr*, Paris, Unicef-Unesco, 1990, 123 p.

KOUASSI N'goran Rachel, *Analyse des incidences du conflit armé sur le système éducatif ivoirien de 2002 à 2007 : cas de l'enseignement primaire*, Université Félix Houphouët Boigny Cocody, Doctorat, Sociologie, 2015, 301p.

LANOUE Eric, *Éducation, violences et conflits armés en Afrique subsaharienne Bilan critique de nos connaissances et perspectives de recherches*, Communication du colloque de Yaoundé du 06 au 10 Mars 2006, 251p.

MAGALI Chelpe-den Hamer « Éducation et conflits : Les enjeux de l'offre éducative en situation de crise », *Autrepart*, Éditions Presses de Sciences Po, 2010/2, n° 54, 20 p.

Ministère de l'éducation Nationale de Côte d'Ivoire, « Activités relatives à l'éducation à la paix et à la tolérance en Côte d'Ivoire », p.3, article disponible sur <https://www.adeanet.org/sites/default/files/programs/PDF/Cote%20d'Ivoire.pdf>, consulté le 15 janvier 2023.

ULRIKA Peppler-Barry, « Forum mondial sur l'éducation 2000 : rapport final », <http://www.ict-21.ch/com-ict/IMG/pdf/2000-2015-Unesco-EPT-232433f.pdf>, 15 janvier 2022.

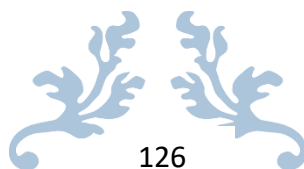
UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation*, Paris, Unesco Publishing, 2017, 481p.

YARO Yacouba, Al, *Éducation et conflit en Afrique de l'ouest. Conséquences du conflit ivoirien sur l'éducation dans les pays limitrophes, un état des lieux au Burkina Faso, Mali et Ghana*, Décembre 2005, 125 p.

Numéro 015 Décembre 2024
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°15 Décembre 2024